



La Communauté de communes du Pays des Écrins recherche

UN DIRECTEUR / UNE DIRECTRICE D'ACCUEIL DE LOISIRS

Temps partiel en CDD / remplacement congé maternité

Lieu d'activité principal : Saint Martin de Queyrières

Au sein du Centre Socioculturel des Écrins et sous la responsabilité de la directrice du Centre SocioCulturel, vous aurez en charge, la Direction des activités de loisirs à destination des 3-11 ans durant les vacances scolaires. Vous aurez également en charge la gestion de l'Accueil sur l'Espace Les prés verts. Vous participerez à la dynamique du Centre Socioculturel, vous veillerez à établir des passerelles avec les autres secteurs d'activités portés par le centre Socioculturel et travaillerez en cohérence avec chacun d'entre eux.

MISSIONS

Direction Accueil de loisirs 3-11 ans des vacances scolaires :

- Conception du programme d'activités en fonction du projet pédagogique
- Préparation des activités (matériel, déplacement, planning, budget)
- Gestion d'équipe
- Gestion administrative et budgétaire (communication, réglementation, inscriptions, facturations, utilisation du logiciel Abelium)
- Participation aux réunions d'équipe du Centre SocioCulturel

Accueil Espace Les prés verts

- Gestion de l'accueil et veille sociale sur les Prés verts
- Gestion des mises à disposition de salles et de matériel

COMPETENCES DEMANDEES

Compétences nécessaires :

- Connaissance du public 3-11 ans
- Connaissance de la réglementation des accueils collectifs de mineurs
- Capacité à préparer et réaliser un programme d'activités de loisirs
- Travail en équipe
- Capacité d'organisation et de communication
- Savoir conduire un véhicule de 9 places (mini-bus)

Formation requise :

- BAFD, BPJEPS (option direction ACM), DUT carrières sociales, animateur territorial (Fonction Publique Territoriale), autres diplômes permettant la direction d'accueil de loisirs.
- Permis B.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Poste à temps partiel à 80%, annualisé en fonction des périodes d'activités
- Contrat à Durée Déterminée du 3 septembre 2024 au 10 janvier 2025 avec possibilité de renouvellement (remplacement congé maternité)
- Rémunération entre 1400 et 1575 euros brut et selon profil

Renseignements :

Marion BAUMANN – Directrice du Centre SocioCulturel
06.37.40.73.99 – m.baumann@cc-paysdesecrins.com

Candidatures à adresser au plus tôt à l'attention de :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays des Ecrins
Cyrille DRUJON D'ASTROS
Maison du canton
404 Avenue Charles De Gaulle
05120 L'ARGENTIERE -LA BESSEE